

Membres du Conseil présents :

Rémi Racine, président du Conseil
Hubert T. Lacroix, président-directeur général
Edward Boyd
Peter Charbonneau
George Cooper
Pierre Gingras
Marni Larkin
Terrence Leier
Maureen McCaw
Brian Mitchell
Marlie Oden

Membres du Conseil absents :

Aucun

Également présents :

Maryse Bertrand, vice-présidente, Services immobiliers, Services juridiques et avocate-conseil
Stéphanie Duquette, chef de cabinet du président-directeur général
Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé

Autres participants :

Heather Conway, vice-présidente principale, Services anglais (point 1)
Louis Lalonde, vice-président principal, Services français (points 1, 6 et 7)
Bill Chambers, vice-président, Image de marque, Communications et Affaires institutionnelles (point 1)
Steven Guiton, vice-président et chef des Affaires réglementaires (point 1)
Suzanne Morris, vice-présidente et chef de la direction financière (points 1 et 4)
Roula Zaarour, vice-présidente, Personnes et Culture (points 1, 5 et 6)
Joanne Berry, consultante, Berry Management Consulting Group (point 1)
Marie-Philippe Bouchard, directrice générale, Musique et Services numériques, Services français (point 6)
Michael Mooney, directeur général, Finances et Administration nationales (points 4 et 6))

Benoit Villeneuve, directeur général, Finances et Planification stratégique, Services français
(points 6 et 7)

Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 19 h, le 25 février 2014.

1. Rapport du Comité de planification stratégique

Joanne Berry explique le nouveau processus de planification stratégique, y compris le calendrier proposé et la raison d'être de chaque élément du plan stratégique, ainsi que le travail effectué et les consultations tenues jusqu'à présent.

À 21 h, la réunion est ajournée jusqu'au 26 février 2014, 8 h 30.

~~s.21(1)(b)~~

2. Huis clos avec le président-directeur général

Le Conseil rencontre le président-directeur général à huis clos pour discuter de plusieurs sujets. Aucun point à verser au procès-verbal n'est signalé à la secrétaire générale.

3. Adoption de procès-verbaux

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration des 25 et 26 novembre 2013.

4. Rapport du Comité de vérification

4.1 Rapport financier trimestriel

Suzanne Morris résume les faits saillants du rapport financier, en particulier les résultats nets pour le trimestre.

Les membres du Conseil s'informent de l'ampleur des pertes nettes au troisième trimestre.

Sur la recommandation du Comité de vérification, **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver le Rapport financier du troisième trimestre 2013-2014.

4.2 Autres questions

Peter D. Charbonneau revient sur les autres sujets abordés à la réunion du 25 février 2014 du Comité de vérification, notamment :

- la clarification d'une référence aux frais du président-directeur général dans le procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2013 du Comité de vérification, en lien avec une question ayant fait l'objet de discussions à huis clos;
- le Rapport trimestriel sur la gestion des risques et le rapport intitulé *Principaux risques et plans d'action de 2014-2015*

s.21(1)(b)

- les procédures de révision des rapports financiers et les contrôles financiers en place;
- les rapports de vérification interne produits au cours du troisième trimestre;
- le Plan de vérification interne de 2014-2015, approuvé par le Comité; et
- les discussions (auxquelles ont participé le président du Conseil et le président-directeur général) sur l'approche relative au budget 2014-2015 et sur les dépenses en immobilisations, ainsi que la décision du Comité de confier au président du Comité de vérification la révision de la présentation finale sur le budget 2014-2015 et la consultation des membres du Comité, par courriel ou par conférence téléphonique, au besoin.

Rémi Racine souhaite profiter de l'occasion pour souligner la contribution exemplaire et exceptionnelle de Peter Charbonneau à titre de président du Comité de vérification. Il ajoute que même s'il est remplacé avant la réunion du Conseil de mars, il serait invité à y participer à titre de conseiller afin d'assurer la continuité requise en ce qui a trait au processus budgétaire.

9. Questions diverses

9.1 Rapport du Comité des infrastructures

Rémi Racine indique que la réunion spéciale du Comité des infrastructures a eu lieu le 25 février 2014. Les membres du Comité ont alors reçu une mise à jour sur le projet de développement de la Maison de Radio-Canada.

Maryse Bertrand fait le point sur le projet et

6. ICI Tou.tv

Louis Lalande explique l'importance d'ICI Tou.tv et l'objectif de l'expansion proposée de ce service. Marie-Philippe Bouchard résume les résultats financiers et d'écoute du service, la concurrence dans le marché de la vidéo sur demande, les options envisagées, les avantages et les modalités du partenariat proposé et l'offre d'abonnement direct, ainsi que les revenus et les dépenses projetés qui résultent de l'expansion du service.

Les membres du Conseil demandent si une étude de marché a été réalisée afin de déterminer la sensibilité au prix de l'abonnement, et comment le tarif proposé se compare avec la concurrence. Ils posent également des questions

sur les coûts liés aux services bonifiés et les estimations qui en avaient été faites, et sur la manière dont les fournisseurs de contenus pour d'autres services, comme Netflix, sont rémunérés.

Sur une proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU** d'approuver le nouveau modèle d'affaires d'ICI Tou.tv, notamment le lancement du volet Extra pour les clients de nos partenaires et d'une offre d'abonnement directe aux consommateurs.

7. ICI Artv

Louis Lalande donne un aperçu

s.21(1)(b)

5. Rapport du Comité des ressources humaines et de la gouvernance

5.1 Mandat de négociation avec la FCM

Ted Boyd et Roula Zaarour expliquent les modifications proposées au mandat relatif à la Fédération canadienne des musiciens (FCM), que le Conseil d'administration a approuvées le 19 janvier 2010, ainsi que les raisons les justifiant.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver telle quelle l'entente de principe avec la Fédération canadienne des musiciens (FCM).

5.2 Autres questions

Ted Boyd résume les autres questions dont le Comité a discuté lors de la réunion du 25 février 2014, y compris l'approbation, par le Comité, des objectifs de Louis Lalande liés au Régime de rémunération incitative à long terme des cadres supérieurs principaux pour la période 2013-2016, ainsi que l'autorisation accordée au président-directeur général de réorganiser la gouvernance exercée par les hauts dirigeants à l'égard de la technologie en éliminant le Conseil stratégique des technologies et en créant un sous-comité de l'EHD, soit l'Équipe de direction stratégique des technologies (EDST).

8. Formation : Budget – Principaux éléments des revenus et dépenses

Rémi Racine fait remarquer que la présentation a pour objectif de fournir aux membres du Conseil un aperçu des principales enveloppes budgétaires.

Suzanne Morris et Michael Mooney font un survol des revenus clés et des principales enveloppes de dépenses de la Société, ainsi que de ses résultats financiers globaux et de ceux des Services français et des Services anglais, et ce, pour les trois derniers exercices.

Les membres du Conseil demandent des précisions sur les éléments suivants : la nature des dépenses pour les services hors médias, la possibilité d'attribuer des coûts liés à la consommation de ressources (comme les actifs immobiliers) aux composantes médias, les revenus publicitaires générés durant la diffusion des matchs de hockey, le partenariat avec Rogers relatif au hockey, et le coût global associé aux services de radio et aux sites web. Ils font aussi remarquer qu'il serait avantageux de détailler davantage la présentation du budget prévue en mars, par exemple en y ajoutant une ventilation des revenus publicitaires par plateformes médias, ainsi qu'une ventilation nationale et régionale des coûts et des revenus de la télévision.

9. Questions diverses et séance à huis clos

Les membres du Conseil indiquent qu'une séance à huis clos n'est pas nécessaire.

10. Éléments d'information

- 10.1 État trimestriel des résultats budgétaires
- 10.2 Rapport trimestriel sur le financement public
- 10.3 Rapport trimestriel sur les relations industrielles
- 10.4 Rapport d'étape trimestriel sur le plan de réductions
- 10.5 Rapport annuel sur la gestion des risques (Examen des principaux risques en 2012-2014)

- 10.6 Principaux risques et plans d'action pour 2014-2015
- 10.7 Rapport trimestriel sur le Plan d'action en réponse à l'examen spécial
- 10.8 Rapport trimestriel sur la répartition des effectifs
- 10.9 Le point sur le projet de développement de la MRC

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 15.

Président du Conseil

Secrétaire